

CONTRAT DE LOCATION



Raison sociale: ASRO Association des Salles de Réunions

Ouvrières

Commande: 1432243

Signataire:

No. de contrat:

Rue: Rue Terreaux-du-Temple 6

Case postale:

NPA / Localité: 1201 Genève

Téléphone: 022 731 40 30

Adresse de livraison (si différente de l'adresse du preneur)

Raison sociale :

Rue :

NPA / Localité:

Contact OLS - Nom Prénom: MONSIEUR REYMOND Claude

E-Mail: info@cga.ch

Désignation de l'objet	Qté	Montant CHF (hors TVA)
IS 440 Numéro 02043113 laissée sur site	1	130.00 / Mois

Contrat de service	Volume/An	Montant CHF (hors TVA)
NEOPASS 3	60.000	INCLUS

Moyen de paiement:

☒ Facture

TERMES DU CONTRAT: Neopost met l'appareil mentionné à la disposition du détenteur du contrat pour une durée de 48 mois. S'appliquent les Conditions générales de vente ainsi que les Conditions contractuelles de service de Neopost AG et MailFin AG dans leur version en vigueur, consultables à tout moment à l'adresse www.neopost.ch/fr/conditions-generales. Le client atteste par sa signature avoir pris connaissance des Conditions générales de vente ainsi que des Conditions contractuelles de service de Neopost AG et MailFin AG, et les accepter. L'appareil reste la propriété de MailFin AG pendant toute la durée du contrat. Les mensualités sont pour 12 mois et sont à payer dans les trente (30) jours suivant la date de la facture sans déduction. Le contrat entre en vigueur au 1er du mois suivant la livraison. Le client est tenu d'utiliser uniquement des accessoires et consommables de Neopost AG.

Autres dispositions / configurations particulières :

PROLONGEMENT DU CONTRAT 2014024378

ASSOCIATION des

SALLES de

REUNIONS

OUVRIERES

Terreaux-du-Temple 6

1201 Genève

Tél. 022 731 44 30 - Fax 741 50 06

ccp 17-338302-9 info@cga.ch

Genève 05/11/2018
le, _____
Reymond

Wallisellen le, _____

Cachet de l'entreprise et signature juridiquement valable
du preneur du contrat

Neopost MailFin AG

ASRO Association des Salles de Réunions Ouvrières
Monsieur Reymond
Rue Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Genève, le 5 Novembre 2018

Contrat de location-entretien – Prolongement IS 440

Monsieur Monsieur Reymond,

C'est avec plaisir que nous vous transmettons les conditions tarifaires pour le maintien sur site de votre matériel actuel IS 440.

Et ce en vous garantissant outre le service, les mises à jour tarifaires, la possibilité d'un échange standard pendant la durée du contrat.

Vous trouverez ci-joint le contrat de location en double exemplaires.

Si vous choisissez de souscrire ces conditions, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner les deux exemplaires joints signés comme suit :

- Par retour de mail : a.zanin@neopost.ch
- Par retour de courrier, les originaux : NEOPOST AG – Hertistrasse 25 – 8304 WALLISELLEN

Nous vous retournerons les copies signées par nos soins.

Volontiers à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous adressons, Monsieur Reymond,, nos meilleures salutations.

Neopost AG

Alessandro Zanin